



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR4301308 - Vallée de l'Orbe

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	3
4. DESCRIPTION DU SITE	7
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	9
6. GESTION DU SITE	10

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type B (pSIC/SIC/ZSC)	1.2 Code du site FR4301308	1.3 Appellation du site Vallée de l'Orbe
1.4 Date de compilation 30/11/1995	1.5 Date d'actualisation 09/01/2015	

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Franche-Comté	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/12/1998



(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 09/12/2016

(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 06/01/2017

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000033876726&dateTexte=>

Explication(s) :

révision du périmètre

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 6,11377°

Latitude : 46,51928°

2.2 Superficie totale

627 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
43	Franche-Comté

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
39	Jura	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
39059	BOIS-D'AMONT
39470	ROUSSES (LES)

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3140 <i>Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.</i>		90,54 (18 %)		M	B	C	B	B
3260 <i>Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculon fluitantis et du Callitricho-Batrachion</i>		5,03 (1 %)		P	C	C	B	B
6110 <i>Pelouses rupicales calcaires ou basiphiles de l'Alyso-Sedion albi</i>	X	0 (0 %)		G	C	C	C	C
6210 <i>Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)</i>		4,2 (0,83 %)		G	B	C	B	B
6410 <i>Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)</i>		30,3 (5,96 %)		G	B	C	B	B
6430 <i>Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin</i>		101,8 (20,24 %)		G	B	C	B	B
6520 <i>Prairies de fauche de montagne</i>		33,3 (6,62 %)		G	B	C	B	B
7110 <i>Tourbières hautes actives</i>	X	21,3 (4,23 %)		G	A	C	A	A
7140 <i>Tourbières de transition et tremblantes</i>		4,4 (0,87 %)		G	A	C	B	A
7230 <i>Tourbières basses alcalines</i>		3,9 (0,78 %)		G	A	C	A	A
91D0 <i>Tourbières boisées</i>	X	38,8 (7,71 %)		G	A	C	A	A

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$.



- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A B C D		A B C	
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
P	6216	Hamatocaulis vernicosus	p			i	V	G	C	B	A	C
I	4038	Lycaena helle	p	100	300	i	P	M	C	B	C	B
I	1013	Vertigo geyeri	p			i	V	G	A	B	A	B

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
B		Aythya fuligula			i	P			X		X	
B		Cygnus olor			i	P			X		X	
B		Fulica atra			i	P			X		X	
B		Alauda arvensis			i	P			X		X	



B		Anthus pratensis			i	P			X		X	
B		Saxicola rubetra			i	P			X		X	
B		Oenanthe oenanthe			i	P			X		X	
B		Acrocephalus palustris			i	P			X		X	
B		Carduelis cannabina			i	P			X		X	
B		Carduelis flammea			i	P			X		X	
B		Carpodacus erythrinus			i	P			X		X	
B		Pyrrhula pyrrhula			i	P			X		X	
F		Esox lucius			i	P			X			
F		Thymallus thymallus			i	P		X	X		X	
F		Salmo trutta fario			i	P						X
F		Coregonus lavaretus			i	P			X		X	
I		Coenonympha tullia	5	10	i	R			X			
I		Boloria aquilonaris			i	P			X			
I		Colias palaeno	50	200	i	P			X			
I		Somatochlora arctica			i	P						X
P		Andromeda polifolia			i	P						X
P		Carex chordorrhiza			i	P			X			
P		Carex heleonastes			i	P			X			
P		Carex limosa			i	P						X
P		Dactylorhiza traunsteineri			i	P			X			
P		Dianthus superbus			i	P						X
P		Drosera anglica			i	P						X



P		Drosera rotundifolia			i	P							X
P		Empetrum nigrum			i	P							X
P		Equisetum variegatum			i	P							X
P		Fritillaria meleagris			i	P							X
P		Lonicera caerulea			i	P							X
P		Nuphar pumila			i	P							X
P		Pinguicula vulgaris			i	P							X
P		Polemonium caeruleum			i	P							X
P		Potamogeton compressus			i	P							X
P		Potamogeton filiformis			i	P							X
P		Scheuchzeria palustris			i	P							X
P		Schoenus ferrugineus			i	P							X
P		Senecio helenitis			i	P							X
P		Sparganium minimum			i	P							X
P		Triglochin palustris			i	P							X
P		Utricularia intermedia			i	P							X
P		Utricularia ochroleuca			i	P				X			

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : **IV, V** : annexe où est inscrite l'espèce (directive « Habitats ») ; **A** : liste rouge nationale ; **B** : espèce endémique ; **C** : conventions internationales ; **D** : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	14,22 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	8,15 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	0,1 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	76,08 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	1,45 %

Autres caractéristiques du site

Complexe humide caractéristique du massif jurassien aussi bien pour sa richesse que pour sa taille même si le paysage dans lequel il s'insère a changé (urbanisation de la partie aval de la vallée).

Vulnérabilité : Parmi les menaces repérées sur le site, il faut retenir :

- une qualité des eaux encore améliorable,
- un défaut d'entretien des prairies humides,
- une urbanisation proche (constructions, golf) qui tend à avancer sur ce complexe humide.

Les stratégies de préservation menées actuellement sur le site consistent à :

- une maîtrise foncière progressive, par les communes en particulier,
- mener une réflexion globale sur la gestion de la haute vallée de l'Orbe - convention transfrontalière
- établir une protection de la ressource en eau par la mise en place d'un périmètre de protection de captage

4.2 Qualité et importance

Situé au pied du Risoux, à 1059 m d'altitude, le lac des Rousses est une nappe d'eau de 2 km de long alimentée par l'Orbe. Le plan d'eau et son bassin versant font partie du réseau hydrographique rhénan, cas unique parmi tous les lacs francs-comtois.

Ce plan d'eau, un des plus élevés du Jura français, est inscrit dans une structure synclinale où l'armature est constituée de calcaires massifs très épais ployés en baquet. Au cours de la dernière période froide, le val de l'Orbe a été occupé par une importante langue glaciaire qui a façonné sa topographie. Ainsi, le lac des Rousses est un lac de surcreusement glaciaire assez étendu, que les apports alluviaux et le développement de tourbières et de marais ont en partie comblé par la suite.

Ce site se caractérise par la juxtaposition d'un substrat minéral, calcaire et d'un substrat organique, tourbeux. Schématiquement, le lac possède une rive tourbeuse, au sud-est, et une rive argilo-calcaire, au nord-est. Le couvert végétal dépend de cette répartition : les milieux tourbeux occupent les bas-fonds en bordure du lac alors que les milieux prairiaux s'intercalent entre l'Orbe et les zones agricoles.

Le lac des Rousses et la haute vallée de l'Orbe présentent une très grande valeur patrimoniale liée à leur étendue et à leur cortège floristique et faunistique: 24 plantes et 5 insectes protégés au plan national ainsi que quelques oiseaux très rares en font sans conteste un des ensembles de marais et de tourbière les plus riches du département du Jura.

Le lac des Rousses présente une végétation aquatique vasculaire très riche souvent mélangée à des gazons de characées*, avec la présence remarquable des potamots à tige comprimée et filiforme (seule station franc-comtoise pour ce dernier), ainsi que du nénuphar nain. La faune piscicole du lac est riche de la présence de quatre espèces de poissons protégés au niveau national. La présence d'abondantes frayères de grenouilles rousse complète la qualité biologique du site.



Les cariçaies et roselières prolifèrent en ceinture du lac et le long de l'Orbe. Le premier groupement, représentatif des lacs et étangs jurassiens de l'étage montagnard est colonisée par la laïche grêle et la laïche élevée. La roselière et la scirpaie forment deux ceintures peu denses autour du lac.

Les bas-marais alcalins représentent les premiers stades de l'élaboration d'une tourbière. L'association la plus typique (prairie à choin ferrugineux et primevère farineuse) est observée près de l'exutoire du lac.

Le haut-marais ou tourbière haute active est issu des groupements de bas-marais précités. Ils sont particulièrement bien représentés sur la rive sud-est du lac. Très riche en sphaignes dont la plus recouvrante est la sphaigne de Magellan, ce groupement se caractérise par une flore boréo-arctique très variée avec, par exemple, l'andromède ou la droséra à feuilles rondes.

Le haut-marais boisé à pins à crochet dérive du groupement précédent. Le sous-bois est essentiellement composé de plusieurs espèces de myrtille dont l'airelle des marais, nourriture exclusive de la chenille du rare papillon appelé solitaire. Cette espèce tyrophile (lié à la tourbe) est partout menacé en France par la destruction de ses habitats. Le sizerin flammé trouve également dans cette pineraie à crochet à croissance très lente un milieu à sa convenance.

Les prairies amendées, encore régulièrement fauchées dans la vallée, correspondent à l'association végétale à trolle et cirse des ruisseaux.

L'intensification des pratiques sur les prairies les plus accessibles va de pair avec une déprise agricole croissante sur celles du fond de vallée moins propices à la mécanisation. Elles évoluent après abandon vers la mégaphorbiaie, puis vers une formation arborescente à base de bouleaux.

Les mégaphorbiaies sont des formations végétales de hautes herbes se développant sur des sols humides et riches (souvent après déprise agricole).

Elles abritent tout un cortège d'espèces intéressantes : tarier des prés, rousserolle verderolle, valériane grecque,... Ce sont des lieux de nourriture privilégiés pour de nombreux insectes floricoles (se nourrissant sur les fleurs de nectar ou pollen). En raison de la déprise agricole affectant la haute vallée de l'Orbe, les mégaphorbiaies occupent des surfaces importantes.

Les saulaies riveraines sont très dispersées et peu apparentes. Lorsqu'elles sont enchâssées dans la mégaphorbiaie, elles constituent le biotope d'élection du roselin cramoi, passereau nordique dont la nidification en France est extrêmement localisée.

Les bétulaies (formations de bouleaux sur tourbe) occupent les fonds de vallée abandonnés de longue date. On les trouvent exclusivement au hameau de La Bourbe.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
L	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		I
L	G01.06	Ski, ski hors-piste		I
M	A02.03	Retournement de prairies		I
M	A03.01	Fauche intensive ou intensification		I
M	A03.03	Abandon / Absence de fauche		I
M	A08	Fertilisation	N	I
M	E01.01	Urbanisation continue		I
M	H01.05	Pollution diffuse des eaux de surface due aux activités agricoles ou forestières	N	I



M	H01.08	Pollution diffuse des eaux de surface due aux eaux ménagères et eaux usées	P	I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	75 %
Domaine communal	25 %
Domaine de l'état	0 %

4.5 Documentation

- TERRAZ, L. et al (2008). Guide pour une rédaction synthétique des Docobs Natura 2000. ATEN, Montpellier, 56 pages (ISBN 10 : 2-912801-74-5 ISBN 13 : 978-2-912801-74-6, dépôt légal : juin 2008).
- TERRAZ, L. et al (2008). Guide pour une rédaction synthétique des Docobs Natura 2000 : le Docob type " prêt à remplir ". ATEN, Montpellier, 56 pages (dépôt légal : juin 2008).
- TERRAZ, L., PROFIT, A-F., BLANCHARD, O. (2008). Natura 2000 en Franche-Comté : quand l'Homme s'engage pour la Biodiversité ". CPIE Haut-Doubs, DIREN Franche-Comté, Besançon, 20 pages (dépôt légal : juin 2008).
- JOVENIAUX A., CHEVILLARD S. 2004. Bilan des connaissances ornithologiques du site Natura 2000 "lac et tourbières des Rousses et de la Vallée de l'Orbe". GOJ PNR Haut Jura.
- FERREZ Y. (2004). Typologie et cartographie des habitats naturels et semi-naturels et des habitats d'espèces du site Natura 2000 "Lac et Tourbière des Rousses, Vallée de l'Orbe". Conservatoire Botanique de Franche-Comté, Conseil général du Doubs. 46p. + 6 cartes?
- TISSOT B., LAMBERT J-L., MONTADERT M. (2004). Suivi entomologique (odonates et rhopalocères diurnes) du site Natura 2000 "Lac et tourbières des Rousses et vallée de l'Orbe". RN du Lac de Remoray. DIREN-FC, UE, PNR Haut-Jura.
- Base de données du CBN - localisation de l'Hypne brillante sur 2 stations du site Natura 2000 (relevés de 2009 : Y. Ferrez et 2012 : Y. Ferrez et J. Guyonneau).
- LECAPLAIN B. (2013). Un nouveau mollusque de la Directive Habitats-Faune-Flore pour la France : découverte du Vertigo septentrional Vertigo geyeri Lindholm, 1925 (Gasteropoda, Vertiginidae) en Franche-Comté et en Haute-Savoie. Malaco, 9, P.453-453.
- Base de donnée LPO de Franche-Comté

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
80	Parc naturel régional	100 %
N29	Arrêté préfectoral de protection de biotope	1 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :



Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
80	Haut-Jura	-	100%
N29	Bief février	*	18%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Parc naturel régional du Haut-Jura - tel (+33) 3 84 34 12 30, fax (+33) 3 84 41 24 01

Adresse : maison du Parc du haut-Jura, 29 Le Village 39130 LAJOUX

Courriel : parc@parc-haut-jura.fr, a-s.vincent@parc-haut-jura.fr, p.durlet@parc-haut-jura.fr

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation

Maison du Parc du Haut-Jura 29, Le Village F-39310 Lajoux 03 84 34 12 30
03 84 34 12 52 / 03 84 34 12 53 / 03 84 34 12 28 / Fax : 03 84 41 24 01 a-s.vincent@parc-haut-jura.fr,
j.barlet@parc-haut-jura.fr,
p.durlet@parc-haut-jura.fr,
f.bailly-maitre@parc-haut-jura.fr
Docob en cours d'élaboration.